



EN BREF :

- Insectes : intervenez lorsqu'ils présentent une menace pour les cultures de crucifères.
- Taches alternariennes, hernie, mildiou et maladies bactériennes : les conditions climatiques automnales sont habituellement propices à leur développement.
- Pourriture blanche : quelques cas signalés dans les régions de Lanaudière et de Québec.
- Cécidomyie du chou-fleur : stratégie d'intervention pour l'automne.
- Au cours des prochaines semaines...

INSECTES

Tout au long de la saison automnale, et ce, jusqu'à la récolte de vos champs de crucifères, il est important de surveiller la présence des insectes. Attention, les chenilles défoliatrices sont toujours actives actuellement. Il faut donc évaluer les dommages causés par ces ravageurs et vérifier si les seuils d'intervention sont atteints en fonction du stade de la culture, du marché visé, des conditions climatiques actuelles et à venir, etc. N'hésitez pas à consulter vos conseillers horticoles si vous vous interrogez sur la pertinence d'intervenir contre un ou des ravageurs. S'ils présentent une menace pour vos crucifères, utilisez des **insecticides homologués** pour les réprimer. Une liste d'insecticides homologués selon les cultures et les insectes ravageurs est disponible dans le bulletin d'information **No 01** du 16 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>). **En tout temps, respectez les délais d'attente indiqués sur les étiquettes des pesticides avant de procéder à la récolte.**

MALADIES

En automne, les périodes de mouillure prolongées causées par la pluie et les rosées matinales persistantes sont souvent plus fréquentes. Ces conditions climatiques favorisent le développement et la progression des maladies bactériennes, des taches alternariennes, de la hernie et du mildiou. Comme les crucifères sont vulnérables à ces maladies, il est important de bien les protéger à l'aide de fongicides homologués (taches alternariennes et mildiou) ou de limiter les dommages en adoptant des mesures préventives (maladies bactériennes et hernie).

Les **taches alternariennes** et le **mildiou** peuvent affecter les feuilles, les inflorescences ou les pommes des différentes crucifères. Plus particulièrement, les choux destinés à l'entreposage peuvent être affectés par les taches alternariennes et doivent bénéficier d'une protection d'appoint avant la récolte. Le bulletin d'information **No 01** du 16 juin 2004 (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b01cru04.pdf>) dresse une liste de fongicides homologués pour lutter contre le mildiou et/ou les taches alternariennes selon les cultures. Les renseignements sur les répétitions d'application, s'il y a lieu, sont indiqués sur les étiquettes de ces

produits. **Il est important de bien respecter les délais d'attente avant la récolte indiqués sur les étiquettes des fongicides.** Aussi, assurez-vous de ne pas toujours employer le même fongicide pour limiter les risques de développement de résistance du mildiou et des taches alternariennes.

Pour ce qui est des maladies bactériennes telles la **nervation noire**, la **tache bactérienne** et la **pourriture molle bactérienne** ainsi que pour la **hernie des crucifères**, souvenez-vous qu'il est préférable d'effectuer les travaux au champ lorsque le feuillage des crucifères et le sol sont asséchés. Cette mesure permet de limiter leur dispersion dans les champs infectés et de diminuer les chances d'infecter les champs de crucifères exempts de ces maladies. Deux autres mesures à adopter sont de terminer vos travaux journaliers par les champs infectés et de désinfecter la machinerie, les équipements et les vêtements ayant été en contact avec des plants malades avant de circuler dans les champs où la maladie n'est pas présente. Pour éviter d'avoir des problèmes de nervation noire ou de tache bactérienne dans vos champs les années suivantes, il est important de détruire, déchiqueter et incorporer rapidement au sol les débris de culture infectés par ces maladies.

POURRITURE BLANCHE

Quelques cas de pourriture blanche (sclérotiniose, pourriture sclérotique, affaissement sclérotique) dans le chou vert nous sont rapportés par nos collaborateurs des régions de Québec et de Lanaudière.

Description

Cette maladie est causée par un champignon du sol, *Sclerotinia sclerotiorum*, qui attaque près de 350 espèces de plantes dont les crucifères. La pourriture blanche se manifeste d'abord près du sol, sous forme de zones aqueuses sur les feuilles les plus vieilles ou sur les pommes de chou à maturité. Par la suite, les zones aqueuses s'agrandissent, les feuilles flétrissent et l'infection se propage à d'autres parties du plant. Les parties atteintes se détériorent et sont envahies par un duvet (mycélium) blanc et cotonneux. Les sclérotés, de petites masses blanchâtres devenant noirâtres par la suite, se retrouvent dans le mycélium. En entrepôt, la maladie peut se transmettre par des pommes de chou, des racines de navet ou de rutabaga infectées aux pommes et racines saines. Vous trouverez des photos de pommes de chou atteintes par la pourriture blanche à l'adresse suivante : <http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/html/WebMaladie/Chou/chouPS.htm>.

Stratégie d'intervention

Comme la pourriture blanche est causée par un champignon du sol, seules quelques méthodes préventives peuvent aider à diminuer son incidence :

- Choisir des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles comme les céréales ou le maïs.
- Espacer les plants afin que la circulation de l'air empêche le sol de rester gorgé d'eau.
- Détruire les mauvaises herbes puisque plusieurs espèces entretiennent la maladie.
- Éviter, lors de la récolte ou d'autres travaux au champ, les blessures qui sont des portes d'entrée à la maladie.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouir ces résidus afin que les sclérotés se retrouvent sous la couche de sol où se produit la sporulation.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres et refroidir rapidement les récoltes.
- Nettoyer et désinfecter les bennes ainsi que les structures et installations d'entreposage.



CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

Au cours de la dernière semaine, des larves de cécidomyie du chou-fleur étaient actives dans la parcelle expérimentale de brocoli non traitée (site reconnu infesté en 2003) sur l'île de Laval. Il est de mise de bien protéger les plants en zones infestées des dommages occasionnés par les larves. L'insecticide ASSAIL 70 WP réprime les larves. Consultez l'étiquette de ASSAIL 70 WP afin de prendre connaissance de la liste des crucifères où l'utilisation de cet insecticide est permise. Il est important de bien contrôler la cécidomyie du chou-fleur jusqu'à la fin de sa période d'activité afin de maintenir au plus bas les populations de ce nouveau ravageur.

Pour les champs de crucifères déjà récoltés, les résidus de plants de crucifères laissés au champ doivent être déchiquetés immédiatement après la récolte et enfouis profondément par le labour. Cette pratique culturale diminue les chances de survie de la cécidomyie du chou-fleur dans les résidus.

AU COURS DES PROCHAINES SEMAINES...

Comme la saison avance, il est possible que les avertissements crucifères ne vous parviennent plus hebdomadairement. Par contre, nous continuerons de vous faire part de toute situation pertinente, urgente ou digne d'intérêt lorsque cela sera nécessaire.

Tout au long de la saison, nous avons attiré votre attention sur les principaux problèmes que vous êtes susceptibles de rencontrer dans vos champs de crucifères au cours de la saison, que ce soit au niveau des insectes ravageurs ou des maladies. Les conditions climatiques des prochaines semaines seront déterminantes. Souvenez-vous que les insectes ont besoin de chaleur pour compléter leur cycle biologique et que le temps pluvieux et les niveaux élevés d'humidité favorisent le développement des maladies. Selon les besoins, il est possible d'utiliser des pesticides qui sont homologués pour contrôler divers ravageurs et maladies que vous retrouverez dans vos champs de crucifères. Il s'agit de **respecter en tout temps les délais d'attente indiqués sur les étiquettes de ces produits selon les cultures avant de procéder à la récolte.**

Collaboration :

Danielle Roy, agronome, Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Mélissa Gagnon, agronome

Avertisseuse crucifères

Agro-Production Lanaudière inc.

741-A, rue Principale, St-Liguori (Québec) J0K 2X0

Téléphone : (450) 756-8183 - Télécopieur : (450) 756-0874

Courriel : apl@pandore.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – crucifères – 9 septembre 2004



CRUCIFÈRES

Avertissement No 18 – 2004, page 3